

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE PARIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

NOTES D'AUDIENCE

6

AUDIENCE DU 23 mai 2006 A 13H30

CHAMBRE N° : 17EME CHAMBRE

Président : Nicolas BONNAL  
Assesseur : Alain BOURLA  
Ministère Public : Alexandre AUBERT

Assesseur : Marc BAILLY  
Greffier : Martine VAIL

N° d'affaire : 0404723011

Mode de poursuite : Ordonnance de renvoi devant le  
tribunal correctionnel

Type d'audience : Première audience au fond

Publicité d'audience :

Prévenu : Alain FINKIELKRAUT

Né le : 30 juin 1949

à : 75 PARIS 16EME  
âge : 54 ans

de : Alain FINKIELKRAUT

et de : Laura POPS

domicile : 9 Rue Paul-Henri Thilloy  
92340 BOURG LA REINE

profession : professeur d'université  
nationalité : française  
situation de famille : marié

situation/emploi :  
déjà - jamais condamné  
nombre d'enfant(s) :

Prévention : DIFFAMATION ENVERS PARTICULIER(S) PAR PAROLE, ECRIT, IMAGE OU MOYEN AU  
DIOVISUEL, le 24 novembre 2003 et depuis temps non prescrit, à Paris et sur le territoire national

mesure(s) de sûreté :

mode de citation :

mode de comparution : **comparant**

assisté de : **Me LAVAL ( conclusions)**

représenté par :

Le Président,



Le Greffier,



**PARTIE CIVILE** : MEyal SIVAN  
domicile : Chez Maître Antoine COMTE  
48 bis rue de Rivoli  
75004 PARIS

mode de citation :  
mode de comparution :

assisté de : **Me Antoine COMTE** représenté par :  
(conclusions)

DECISION DU TRIBUNAL **Cre**

**Délibéré au 27 juin 2006**

Déroulement des débats :

Le président constate la présence des deux parties assistées de leurs conseils,

Fait l'appel des témoins : constate que se présentent,

- cités par le prévenu :  
Adi Mordechai OPHIR  
François MASPERO  
Haim Nachman BRESHEETH
- cités par la partie civile :  
Claude LANZMANN  
Eli BAR NAVI  
Anny DAYAN épouse ROSENMAN

Me COMTE 2 témoins étant anglophones, j'ai fait appel à MME Nancy HUSTON, pour la traduction.

PRESTATION DE SERMENT DE Mme HUSTON

Le président invite les témoins à se retirer dans la salle des témoins.

Après s'en être assuré :

Le président Lecture de la prévention, rappel des faits, de la procédure, lecture des passages poursuivis :

*"C'est, si vous voulez, l'un des acteurs de cette réalité particulièrement pénible, particulièrement effrayante, l'antisémitisme juif qui sévit aujourd'hui (.) Autrement dit la haine de Eyal SIVAN à l'égard des juifs (.) L'attitude d'Eyal SIVAN est toute autre. les juifs qu'il déteste n'incarnent pas un*

Le Président,

Le Greffier,